



Le 19 février 2025

Objet : Projet de Loi de Finances pour 2025

Michelle Gréaume

Alexandre Basquin

SENATEURS
DU NORD

Sénat :
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

Permanences parlementaires
18, rue d'Inkermann
59000 LILLE

7, rue des cordiers
59 400 CAMBRAI

Contacts :

m.greaume@senat.fr
a.basquin@senat.fr

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le budget de l'Etat a été définitivement adopté, mettant fin à une période prolongée d'incertitudes et d'instabilité.

Alors que nous pouvions espérer une réorientation des choix budgétaires, il n'en a rien été.

Cette année encore, une politique de coupes brutales va malheureusement s'imposer à nos concitoyens, aux services publics, au tissu économique local et aux collectivités territoriales.

En se gardant d'aborder le sujet de l'insolente concentration des richesses, ce budget perpétue les injustices et les inégalités tout en se révélant incapable de faire face aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux, de santé et d'éducation.

Bien que l'action du Sénat ait permis d'atténuer certaines coupes, des principes fondamentaux restent inchangés.

Les collectivités territoriales sont, une fois de plus, appelées à combler les déficits de l'Etat, au détriment de leur capacité à investir, à maintenir des services de proximité et à répondre aux besoins croissants et légitimes des citoyens.

L'effort financier imposé aux collectivités dans ce projet de loi atteint ainsi un montant global de 5 milliards d'euros, sans compter la réduction des cofinancements issus des agences de l'État, qui pourrait porter les économies à 8 milliards d'euros.

Pour ne citer que quelques exemples : le Fonds Vert voit son enveloppe passer de 2 milliards d'euros en 2024 à 1,15 milliard en 2025 ; la cotisation employeur de la CNRACL augmentera de 3 points (soit un coût additionnel estimé à 1,3 milliard d'euros par an pour les budgets locaux) ; l'enveloppe dédiée à la DSIL a diminué de 150 millions d'euros ; ...

Face à ces nouvelles restrictions, nous avons défendu, avec notre groupe parlementaire, plusieurs amendements visant à rééquilibrer le partage des charges entre l'État et les collectivités, tels que :

- L'indexation de la DGF sur l'inflation pour garantir les capacités d'action des collectivités ;
- Le rétablissement progressif de la CVAE ;



- La contemporanéisation du FCTVA pour soulager les trésoreries des collectivités ;
- La compensation intégrale de la hausse des cotisations CNRACL, afin d'éviter un impact disproportionné sur les budgets locaux.

Ces propositions ont été systématiquement rejetées par le Gouvernement et la majorité sénatoriale, entérinant une logique de coupes budgétaires sans soutien compensatoire.

Dans ce contexte de crise, affaiblir les collectivités revient à affaiblir notre capacité à garantir l'égalité entre les territoires et l'accès aux services publics.

Comment défendre avec sincérité les collectivités territoriales, ici, tout en soutenant au Sénat un projet de loi de finances qui réduit leurs moyens budgétaires et accroît leurs efforts financiers.

C'est pourquoi, fidèles aux engagements pris devant vous, nous avons voté contre ce budget et demandé qu'un nouveau débat s'ouvre sur une loi de finances rectificative à la hauteur des enjeux et des besoins.

Sachez que nous continuerons à défendre l'idée d'une République respectueuse de ses territoires, garantissant des ressources pérennes aux collectivités territoriales et considérant celles-ci non comme de simples variables d'ajustement, mais comme des acteurs incontournables de la démocratie et du progrès social.

Nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nos plus sincères salutations.

Michelle Gréaume
Sénatrice du Nord

Alexandre Basquin
Sénateur du Nord